



Conseil collectif

Agrément n°AQ01560 pour l'activité de conseil indépendant des produits phytopharmaceutique

Marie-Charlotte MICHAUD - mc.michaud@gironde.chambagri.fr
 Marie-Hélène MARTIGNE - mh.martigne@gironde.chambagri.fr
 Ludivine DAVIDOU - l.davidou@gironde.chambagri.fr

Risques et préconisations

Légende:

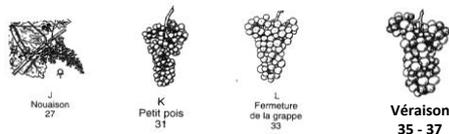
Risque Négligeable **Risque Faible** **Risque Moyen** **Risque Important**

Ce bulletin prend en compte le Bulletin de Santé du Végétal Viticulture n°15 du 11 Juillet 2017, consultable en totalité sur les sites de la Chambre d'Agriculture de la Gironde www.gironde.chambagri.fr ou de la DRAAF <http://draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr>

<h3>Phénologie</h3>	<p>Les 1^{ères} baies vérees ont été observées le 12 juillet dans le Bourgeois, sur des Merlots précoces hors réseau. Sur les parcelles de référence, nous avons observé les 1^{ères} baies vérees sur les 3 parcelles de Merlots, ce lundi 17 Juillet. Le millésime 2017 se présente avec 2 à 3 semaines d'avance comparé à celui de 2016. Pour mémoire, voici les dates des 1^{ères} baies vérees observées sur le réseau Côtes de Bourg :</p> <table border="0"> <tr> <td>2016 : 8 Août</td> <td>2014 : 24 Juillet</td> <td>2012 : 30 Juillet</td> <td>2010 : 26 Juillet</td> </tr> <tr> <td>2015 : 20 Juillet</td> <td>2013 : 5 Août</td> <td>2011 : 04 Juillet</td> <td>2009 : 20 Juillet</td> </tr> </table>	2016 : 8 Août	2014 : 24 Juillet	2012 : 30 Juillet	2010 : 26 Juillet	2015 : 20 Juillet	2013 : 5 Août	2011 : 04 Juillet	2009 : 20 Juillet																																
2016 : 8 Août	2014 : 24 Juillet	2012 : 30 Juillet	2010 : 26 Juillet																																						
2015 : 20 Juillet	2013 : 5 Août	2011 : 04 Juillet	2009 : 20 Juillet																																						
<h3>Mildiou</h3>	<p>Suite aux pluies enregistrées entre le 26 juin et le 1^{er} juillet, nous voyons apparaître des symptômes de Rot brun sur grappes, principalement sur des parcelles gelées et/ou en défaut de protection sur la fin du mois de Juin. Les symptômes sur feuilles semblent peu progresser pour le moment.</p> <p>Préconisations: maintenez un feuillage actif en réalisant des rognages pour éliminer les feuilles réceptives au mildiou.</p> <p>Pour les parcelles qui entament leur véraison, vous pouvez traiter uniquement le haut du feuillage.</p> <p>Maintenir une protection, à base de produits cupriques, en fonction du lessivage et de la pluviométrie annoncée. Préférez une association de cuivre comme ci-après. Votre couverture sera assurée pour un cumul de pluies de 30 à 50 mm. N'oubliez pas vos plantations !</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom comm.</th> <th>Matière(s) active(s)</th> <th>Dose max utilisable</th> <th>ZNT (m)</th> <th>DRE (h)</th> <th>MELANGE / DANGER</th> <th>DAR (j)</th> <th>Commentaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Helioциuvre +</td> <td>Hydroxyde de cuivre</td> <td>3 L/ha</td> <td>5</td> <td>24</td> <td>H302-315-318</td> <td>21</td> <td>Dose recommandée à appliquer : 1 L/Ha. 5 applications max./an Utilisable en AB</td> </tr> <tr> <td>Nordox</td> <td>Oxyde de cuivre</td> <td>2 kg/ha</td> <td>5</td> <td>12</td> <td></td> <td>21</td> <td>Dose à 0,3 kg/ha. Utilisable en AB</td> </tr> </tbody> </table> <p>OU</p> <table border="1"> <tbody> <tr> <td>Bouillie Bordelaise RSR dispers +</td> <td>Sulfate de cuivre</td> <td>3.75 kg/ha</td> <td>5</td> <td>24</td> <td>318</td> <td>21</td> <td>Dose recommandée à appliquer : 1,5 kg/Ha. 5 applications max./an Utilisable en AB</td> </tr> <tr> <td>Nordox</td> <td>Oxyde de cuivre</td> <td>2 kg/ha</td> <td>5</td> <td>12</td> <td></td> <td>21</td> <td>Dose à 0,3 kg/ha. Utilisable en AB</td> </tr> </tbody> </table> <p>Méthodes alternatives et bonnes pratiques : Maintenir les rognages à jour de manière à éliminer au maximum les jeunes feuilles déjà attaquées par le mildiou.</p>	Nom comm.	Matière(s) active(s)	Dose max utilisable	ZNT (m)	DRE (h)	MELANGE / DANGER	DAR (j)	Commentaires	Helioциuvre +	Hydroxyde de cuivre	3 L/ha	5	24	H302-315-318	21	Dose recommandée à appliquer : 1 L/Ha. 5 applications max./an Utilisable en AB	Nordox	Oxyde de cuivre	2 kg/ha	5	12		21	Dose à 0,3 kg/ha. Utilisable en AB	Bouillie Bordelaise RSR dispers +	Sulfate de cuivre	3.75 kg/ha	5	24	318	21	Dose recommandée à appliquer : 1,5 kg/Ha. 5 applications max./an Utilisable en AB	Nordox	Oxyde de cuivre	2 kg/ha	5	12		21	Dose à 0,3 kg/ha. Utilisable en AB
Nom comm.	Matière(s) active(s)	Dose max utilisable	ZNT (m)	DRE (h)	MELANGE / DANGER	DAR (j)	Commentaires																																		
Helioциuvre +	Hydroxyde de cuivre	3 L/ha	5	24	H302-315-318	21	Dose recommandée à appliquer : 1 L/Ha. 5 applications max./an Utilisable en AB																																		
Nordox	Oxyde de cuivre	2 kg/ha	5	12		21	Dose à 0,3 kg/ha. Utilisable en AB																																		
Bouillie Bordelaise RSR dispers +	Sulfate de cuivre	3.75 kg/ha	5	24	318	21	Dose recommandée à appliquer : 1,5 kg/Ha. 5 applications max./an Utilisable en AB																																		
Nordox	Oxyde de cuivre	2 kg/ha	5	12		21	Dose à 0,3 kg/ha. Utilisable en AB																																		
<h3>Oïdium</h3>	<p>On note cette semaine une extériorisation des symptômes notamment sur baies, mais avec des fréquences assez faibles. Surveillez vos parcelles !</p> <p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans la majorité des parcelles ayant atteint le stade Fermeture de la grappe, il y eu un arrêt des traitements. - Parcelles n'ayant pas encore atteint le stade « Fermeture de la Grappe » : maintien de la protection. - Parcelles présentant des symptômes : réaliser un effeuillage pour ventiler la zone fructifère, et continuez une protection, à base de soufre mouillable ou sublimé jusqu'à véraison complète. <p>Méthodes alternatives et bonnes pratiques: les effeuillages sont efficaces pour lutter contre l'oïdium.</p>																																								
<h3>Black Rot</h3>	<p>On note l'apparition de quelques baies avec des symptômes de black rot, sans nécessairement avoir observé des symptômes sur feuilles auparavant. Les contaminations ont eu lieu lors des épisodes pluvieux de fin juin, sur des parcelles habituellement sensibles.</p> <p>La sensibilité des grappes à de nouvelles contaminations diminue au stade Fermeture de grappe, et s'arrête à la véraison.</p> <p>Préconisations: Sur les parcelles présentant des symptômes, réalisez une protection jusqu'à véraison avec des spécialités ayant une homologation Black-rot, en couvrant tout épisode pluvieux significatif.</p> <p>Méthodes alternatives et bonnes pratiques agricoles: élimination des rafles et vrilles des années antérieures.</p>																																								

Vers de grappe	<p>Sur les secteurs sensibles, et à historique, on observe des perforations régulières, avec plus de 10 perforations pour 100 grappes. Si tel est votre cas, une intervention sur la 3^{ème} génération sera à prévoir (sûrement durant le mois d'août)</p> <p>Préconisations : Renouvelez les capsules d'Eudémis dès la semaine prochaine.</p> <p>Méthodes alternatives et bonnes pratiques agricoles: Confusion sexuelle (Rak 1, Rak 2 et Isonet) : Nécessite une mise en place sur des îlots de 10 ha au minimum. Cette méthode doit être effective dès la fin du mois de Mars, pour éviter que les papillons ne se rencontrent et ne s'accouplent. En cas de forte pression, il est possible de devoir intervenir avec un insecticide. La confusion sexuelle donne de très bons résultats.</p>
Cicadelles vertes	<p>On observe quelques grillures sur des parcelles habituellement sensible. Le niveau des populations larvaires augmente, pouvant atteindre jusqu'à 50 larves pour 100 feuilles. Vérifiez vos populations larvaires. On note aussi la présence régulière d'adultes.</p> <p>Préconisations: Aucune intervention spécifique n'est justifiée actuellement. Le seuil de traitement est fixé à 100 larves pour 100 feuilles</p> <p>Surveillez les populations larvaires, en réalisant des comptages sur feuilles. Si le seuil de nuisibilité de 100 larves pour 100 feuilles est dépassé, attendez 3-4 jours pour refaire un comptage.</p> <p>CAS N°1 : Si vous ne dépassez pas le seuil : aucun traitement.</p> <p>CAS N°2 : Si vous dépassez encore les 100 larves pour 100 feuilles, avec notamment une population de très jeunes larves, un insecticide spécifique pourra alors être envisagé.</p> <p>Si vous devez intervenir, prenez un insecticide homologué contre la Flavescence Dorée, ce qui vous évitera de devoir intervenir si le GDON le demande. Alternez les familles chimiques des insecticides utilisés durant la campagne.</p> <p>Méthode alternative : application de SOKALCIARBO® WP (Kaolinite calcinée), ZNT 5m, DRE 12h, afin de gêner le dépôt des pontes.</p>

Stades phénologiques



Mise en œuvre d'un traitement phytosanitaire

- En cas de lessivage des produits de contact, ou de précipitations > à 20 mm, avant assimilation par la plante de spécialité pénétrante ou systémique (moins de 2h après la fin du traitement), il est souhaitable de renouveler la protection.
- Les conditions météorologiques pour une bonne mise en œuvre d'un traitement :
 - Vitesse du vent ≤ à 19 km/h
 - 60 % < hygrométrie < 95 %
 - 8°C < température < 22°C
 - Absence de pluie et de rosée

Prévisions Météorologiques Situation au 18 Juillet 2017, à 12h

Source <http://www.meteorama.fr/météo-bourg-sur-gironde.html>

Météo à Bourg-sur-Gironde prévisions à 14 jours

[Vue générale](#) [Par heure](#) [Détail](#) [Voir semaine prochaine](#) ▶

Aujourd'hui 18 juil.	Demain 19 juil.	Jeudi 20 juil.	Vendredi 21 juil.	Samedi 22 juil.	Dimanche 23 juil.	Lundi 24 juil.
Max 38°	27°	24°	24°	28°	26°	24°
Min 20°	19°	14°	15°	16°	16°	16°
18 km/h 1,2 mm	14 km/h 0 mm	14 km/h 0 mm	14 km/h 0 mm	14 km/h 0 mm	14 km/h 0 mm	14 km/h 0,1 mm
En ce moment ☀️ 28°	☁️ 21°	☁️ 20°	☁️ 16°	☁️ 18°	☁️ 19°	☁️ 18°
14:00 ☁️ 34°	14:00 ☁️ 26°	14:00 ☁️ 23°	14:00 ☁️ 23°	14:00 ☁️ 26°	14:00 ☁️ 25°	14:00 ☁️ 23°
20:00 ☁️ 32°	20:00 ☁️ 23°	20:00 ☁️ 21°	20:00 ☁️ 21°	20:00 ☁️ 23°	20:00 ☁️ 23°	20:00 ☁️ 21°
🌅 06:33 🌃 21:43	🌅 06:34 🌃 21:43	🌅 06:35 🌃 21:42	🌅 06:36 🌃 21:41	🌅 06:37 🌃 21:40	🌅 06:38 🌃 21:39	🌅 06:39 🌃 21:38

« Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée ». Vous pouvez consulter <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> pour en savoir plus.

Les préconisations sont faites dans le respect des exigences réglementaires et des bonnes pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires (réf. : Guide Phytosanitaire à l'usage des producteurs d'Aquitaine).
La lecture de l'étiquette est indispensable avant toute utilisation des produits phytosanitaires préconisés.

« **Matières actives autorisées** » : <https://ephy.anses.fr/>

Prochain Flash le **Mardi 25 Juillet 2017**



Chambre d'Agriculture de la Gironde – 17 cours Xavier Arnoz – CS 71305 – 33082 BORDEAUX CEDEX

Toute reproduction, même partielle, de ce document est soumise à notre autorisation